

Vendredi 6 décembre 2019

## JOURNÉE NATIONALE DE LA LAÏCITÉ

La 8<sup>ème</sup> édition de la journée nationale de la laïcité se déroulera le **lundi 9 décembre**. L'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 est inscrit aux programmes des actions éducatives et donne lieu, chaque année, à des projets académiques instructifs et originaux, qui font vivre la laïcité au sein des établissements. Les écoles et les établissements des académies de Caen et de Rouen seront nombreux à organiser des actions de sensibilisation.



**1** La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les religions.

**2** La République célèbre orgueilleusement la séparation des religions et de l'État. Elle est ouverte à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

**3** La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites du cadre public.

**4** La laïcité permet l'exercice de la liberté de conscience, de conviction religieuse ou spirituelle, et la liberté de tous dans le culte de l'unité nationale.

**5** La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ses principes.

**6** La laïcité de l'école offre aux élèves les conditions pour former leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

**8** La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans le cadre du fonctionnement de l'école comme du respect des valeurs républicaines et de préservation des convictions.

**9** La laïcité implique le respect de toutes les religions et de toutes les convictions, qu'elles s'expriment entre les élèves et les professeurs et respectent leur culture de respect et de la complémentarité de la foi.

**10** Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** Les personnels ont un devoir de neutralité. Ils ne doivent pas transmettre leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

**12** Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'accès à la plus grande diversité de la diversité des religions du monde ainsi qu'à l'éthique et à la précision des savoirs, ceux-ci ne sont à priori ni de nature scientifique ni philosophique. Aucun élève ne peut imposer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'école de la République.

**14** Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, prévues dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent un attachement à une appartenance religieuse est interdit.

**15** Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

La laïcité est un principe de liberté, liberté de croire ou de ne pas croire. Elle est au fondement de notre société et de l'école qui doit préserver les élèves, futurs citoyens, de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux.

**Nous vous proposons plusieurs lieux de reportages pour cette journée du 9 décembre sur l'ensemble des 5 départements normands.**

>>> *Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer le ou les reportages que vous souhaitez effectuer afin de faire le lien avec l'établissement, à l'adresse [presse@ac-caen.fr](mailto:presse@ac-caen.fr)*

## 14 – Calvados

**Collège-Lycée Marcel Gambier** – 3 Rue du Général Leclerc, 14100 **Lisieux**

Inauguration de l'exposition « La Laïcité en questions » créée par la Bibliothèque Nationale de France au CDI, des visites seront organisées toute la journée pour les élèves de la cité scolaire.

**Ecole Nicolas Copernic** – 1 rue des Ecoles, 14540 **Soliers**

Les élèves de CM1 et CM2 seront mobilisés pour réaliser des saynètes qui seront filmées et diffusées aux élèves et parents. Un escape game sera également organisé à destination des élèves pour comprendre et mieux investir la charte de la laïcité à l'école.

## 27 – Eure

**Ecole de Rochereuil** \* - 6 Rue de Saint-Michel, 27000 **Évreux**

*Mardi 10 décembre après-midi du CP au CM2.* Un débat ainsi que des jeux sont organisés suite au visionnage de vidéos thématiques.

Avant chaque récréation de 9h50 et 14h50, des élèves interpréteront des chants pour leurs camarades puis à partir de 16h20, l'école sera ouverte aux parents d'élèves.

**Collège Jean Jaurès** - 9 Rue de la Justice, 27000 **Évreux**

Des actions seront menées pour les élèves autour d'une exposition. Temps fort de la journée une construction humaine dans la cour du collège.

## 50 – Manche

**Collège Les Provinces** – 2 Rue de Champagne, 50130 **Cherbourg-Octeville**

10h - Les élèves du club jardin planteront le 2<sup>ème</sup> arbre de la laïcité en vue de créer un verger de la laïcité, en présence des délégués de chaque classe. Cette action s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen du collège.

**Collège Gambetta** - 1 Rue Gambetta, 50500 **Carentan les Marais**

Les élèves de 6<sup>ème</sup> participeront à des ateliers découvertes sur la notion de laïcité. Des travaux seront réalisés pour illustrer chaque article de la charte pour les prochains cours d'Enseignement Moral et Civique.

## 61 – Orne

**Collège Françoise Dolto** - 5 Rue Souchey, 61300 **L'Aigle**

Les élèves de 6<sup>ème</sup> participeront à des ateliers autour de la question « La laïcité c'est quoi pour moi ? »

## 76 – Seine Maritime

**Collège Descartes** - 39 Rue Arquis, 76620 **Le Havre**

10h15 - Une cérémonie officielle est organisée par les élèves de la classe marine pour les personnels et les élèves autour de la plantation de trois arbres symboles de la liberté (un tilleul), de l'égalité (un cerisier) et de la fraternité (un noisetier). L'exposition « Land Art » sur les trois arbres fruitiers aux couleurs du drapeau national sera également inaugurée.

**Lycée Les Bruyères** - 67 Avenue des Canadiens, 76300 **Sotteville-lès-Rouen**

Six élèves ambassadeurs animeront pour toutes les classes de seconde « des jeux pour déjouer les préjugés » et présenteront les actions menées dans l'établissement.

**Ecole Jehan le Povremoyne**- 51 Rue de la Mairie, 76190 **Valliquerville**

Les professeurs aborderont avec les élèves les principes de la laïcité à l'école. Chaque classe amènera le sujet d'une manière différente en fonction du niveau de la classe (vidéo, livre ou débat). En découleront des illustrations d'articles de la charte qui seront exposées dans les couloirs de l'école.